



Association Générale des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit (Campus Longueuil) inc.

945, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6

Tél. : (450) 679-7375 Téléc. : (450) 646-6329

Courriel : agecem@agecem.qc.ca Site Web : www.agecem.qc.ca

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de
l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
tenu le 19 février à 12h00 à la salle C-30 du siège social.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par Mathieu Jolicoeur à 12h16

1. Ouverture de l'assemblée

2. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Mélanie Tremblay

Appuyé par Cédric Lacoste

« que Alexandre Péloquin soit président d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Julie Bergeron-Proulx

Appuyé par Cédric Lacoste

« que Benjamin Ferland soit secrétaire d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de l'assemblée
 - 2- Nomination d'un président d'assemblée
 - 3- Nomination d'un secrétaire d'assemblée
 - 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 5- Lecture et adoption des derniers procès-verbaux
 - 6- Entérinement des nouveaux officiers
 - 7- Bilan et Budget
 - 7.1- Bilan et budget *MotDit*
-

- 7.2- Bilan et budget AGECEM
8- Plan d'action
9- Affaires nouvelles
10- Levée de l'assemblée

Il est proposé par Guillaume Lemay
Appuyé par Julie Bergeron
« que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté »

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

5. Adoption du dernier procès-verbal

Il est proposé par Mélanie Tremblay
Appuyé par Dominic Dionne
« que le procès-verbal du 25 septembre 2002 soit adopté tel que présenté »

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Guillaume Lemay
Appuyé par Guillaume Deschênes
« que le procès-verbal du 31 octobre 2002 soit adopté tel que présenté »

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

6. Entérinement des nouveaux officiers

Mathieu Jolicoeur, président, présente le fonctionnement de l'Assemblée, explique qu'il est l'ancien secrétaire à la pédagogie et livre ses intentions pour la session qui débute.

Benjamin Ferland, secrétaire général, se présente.

Victoria Lorinquer, vice-présidente aux finances et développement, explique qu'elle occupe se poste depuis le milieu de la session passée.

Intervention de Dominic Dionne: « on va les mettre où les tables de babyfoot? » Le président d'Assemblée lui informe que ce n'est pas le moment de poser une telle question.

Jean-Michel Naud, secrétaire à la pédagogie explique qu'il s'occupe notamment des plaintes.

Laurie Lafontaine, secrétaire à la vie communautaire, explique qu'elle est la première à occuper ce poste donc elle tâchera essentiellement de créer des liens avec les organismes communautaires.

Raphaël Côté explique qu'il est le nouveau secrétaire à l'information.

Intervention de Guillaume Lemay : « Comment l'exécutif compte-il arrêter la propagation de flyers dans le cégep? »

L'exécutif répond.

Intervention de Dominic Dionne, qui pose une question et demande si cette question devrait plutôt être posée au point affaire nouvelles.

Premier avertissement à Dominic Dionne

Il est proposé par Guillaume Lemay
Appuyé par Julie Bergeron-Proulx
« d'entériner en bloc le nouvel exécutif de l'AGECEM »

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

7. Bilan et budget

7.1 Bilan et budget MotDit

Le MotDit projette et présente son bilan financier.

Le rédacteur en chef du MotDit explique que la subventions de la part de l'AGECEM était haussée (à 10 000\$) la session précédente car ils ont retiré la publicité à but lucratif de leur publication. Ils terminent la session avec un surplus de 3674,32\$, chose normale car ils doivent toujours garder de l'argent pour les premières publications de la session suivante.

Étienne Boucher-Gagné demande en quoi consiste les dépenses artistiques.

Le *MotDit* explique qu'il a couvert un festival de cinéma et un coût a été défrayé.

Il est proposé par Maxime Latour
Appuyé par Stephen Coderre
« d'adopter le bilan du MotDit »

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

Le MotDit projette et présente son budget.

Le MotDit explique qu'il a eu des problèmes avec leur imprimeur. De plus, des MotDit Awards seront organisés, cela consistera à des soirées de remerciement aux personnes qui ont participé au Motdit.

Maxime demande ce qu'est le point modernisation.
Souvent le MotDit a besoin d'acheter des cartouches d'encre, des nouvelles piles, etc.

Cédric Lacoste se questionne sur la nécessité de changer d'imprimeur.
Depuis 2-3 ans, les pages sont souvent fades et des problèmes d'impression et de couleurs surviennent.

Mélanie Tremblay aimerait savoir ce que sont les frais de fonctionnement.
Cela est nécessaire pour l'achat de crayons, de feuilles et beaucoup d'autres choses utiles.

Il est proposé par Cédric Lacoste
Il n'y a pas d'appuyeur
« que la subvention pour les frais d'impression baisse de 12 000\$ à 11 000\$ »

La proposition est irrecevable, faute d'appuyeur

Il est proposé par Julie Bergeron-Proulx
Appuyé par Maxime Latour
« d'adopter le budget du MotDit »

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

7.2 Bilan et budget AGECEM

La Vice-présidente aux finances et développement présente le bilan (voir annexe)

Il est expliqué que la vice-présidente aux finances et développement de la dernière session qui a fait le budget ne savait pas comment le faire, ce qui explique plusieurs différences.

Intervention de Guillaume Deschênes, qui demande ce qu'est le point « honoraire professionnel »

Ce sont des frais d'avocat, de comptables et de professionnels.

Intervention de Benoit Lazardie qui demande ce qui est arrivé avec l'agenda.
Comme il n'y a pas de publicité à but lucratif, on a dû payer davantage.

Intervention de Louis-Philippe Houde qui demande ce qu'est le point pédagogie.
Ce sont des déplacements ou des livres de renseignement sur l'enseignement.

Intervention de Vincent Lafaille qui demande ce qu'est le point ÉNA.
Il s'agit d'un projet de payer un permanent pour l'ÉNA.

Intervention de Jean-Sébastien Nadeau, qui s'informe sur ce qu'est le fond de grève.
On explique que tout comme en 1996, il y avait eu une grève et ça avait coûté 10000\$ à l'association étudiante.

Intervention de Guillaume Lemay, qui demande pourquoi la facture du Théâtre de la Ville a monté.
Il est expliqué qu'on a tout payé d'une fois plutôt que peu à peu.

Intervention de Benoit Lazarie qui demande ce qu'est le point Activités AGECEM.
C'est comme les partys et des frais permis d'alcool , frais coop

Il est proposé par Dominic Dionne
Appuyé par Jonathan
« D'adopter le bilan de l'AGECEM »

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

L'AGECEM projète et présente son budget (voir annexe)

Intervention de Mélanie Tremblay qui demande ce qu'est le point services.
Il s'agit du photocopieur, des tables de babyfoot, etc.

Intervention de Steve Cormou qui demande ce que sont les subventions aux organismes et pourquoi elles ont tant diminué depuis la dernière session.

Intervention de Dominic Dionne relativement au point services.

Intervention de Mélanie Tremblay qui demande si l'autofinancement des organismes a été pris en compte.
Ça a été prit en compte.

Intervention de Daniel Blondin-Stewart qui demande pourquoi le fond aux projets spéciaux est si élevé.
On explique que c'est de l'argent qui va directement aux étudiants

Intervention de Daniel Blondin-Stewart qui demande ce que sont les frais de personnel.

Intervention de Benoit Lazarrie qui demande quelles activités l'AGECEM compte organiser.
L'AGECEM mentionne notamment les partys.

Intervention de Dominic Dionne qui demande si l'AGECEM compte organiser un plus gros 5 à 9 s'il y a des surplus.
Oui, on y pense.

Intervention de Mélanie Tremblay.

Maude Bédard
aucune demande de vote

Dominic Dionne veut apporter un amendement
Il va l'apporter en affaires nouvelles

Il est proposé par Guillaume Lemay
Appuyé par Jonathan Beaulieu,
« de retirer l'argent alloué pour le nouveau photocopieur »

Intervention pour de Dominic Dionne : « on a déjà une photocopieuse ».

Intervention d'un dénommé Desjardins qui demande combien les photocopies coûteront.
5 sous la feuille.

Intervention pour de Guillaume Lemay : « Il y a déjà des photocopieurs donc pourquoi en racheter quand on pourrait donner l'argent aux organismes ».

Intervention contre de Mathieu Jolicoeur : « Le but de ce deuxième photocopieur serait différent, cela dérange les permanents de faire leur travail. Un sondage indique que les étudiants veulent un photocopieur dans le couloir de la COOP ».

Intervention contre d'Alexis : « Bien des étudiants ne savent même pas que l'association étudiante existe et offre ce service, donc un photocopieur bien à la vue serait utile. »

Intervention contre d'une employée de la COOP : « Je travaille à la COOP et plusieurs étudiants se plaignent de l'absence de l'ancien photocopieur. »

Étienne Boucher-Gagné demande le vote sur la proposition.

(Vote à main levée)

Pour : 73
Contre : 55
Abs. : 8

La proposition est adoptée à la majorité.

Intervention de Mélanie Lamoureux qui demande ce qui sera fait avec l'argent.

Il est proposé par Guillaume Lemay
Appuyé par Maxime Latour
« D'ajouter en subventions aux organismes le montant prévu pour le deuxième photocopieur. »

Intervention pour de Cédric Lacoste.

Intervention contre de Julie Bergeron-Proulx : « C'était de l'argent pour les étudiants en général, il ne faudrait pas le donner à une minorité impliquée dans les organismes. »

Intervention de Mélanie Tremblay qui suggère l'idée qu'on pourrait faire davantage de publicité pour le photocopieur qui existe déjà.

Il est proposé par Guillaume Lemay

Appuyé par Dominic Dionne

« d'amender la proposition pour que 50 dollars soient attribués à la publicité du photocopieur »

Intervention contre l'amendement de Mathieu Jolicoeur : « le cégep va juste être inondé en papier »

Intervention contre l'amendement de Julie Bergeron-Proulx : « il y a déjà de l'argent prévu pour de la publicité donc pourquoi en accorder davantage. »

Intervention de Marie-Claire Mercier qui lance l'idée qu'on pourrait juste faire une affiche.

Intervention pour l'amendement de Sasha Larocque : « On peut s'organiser avec 50 dollars, pour faire de la bonne publicité. »

Quelqu'un demande le vote sur l'amendement.

(Vote à mains levées)

Pour : 24

Contre : 80

Abs. : 13

L'amendement est rejeté à majorité.

Quelqu'un demande le vote sur la proposition initiale.

(Vote à mains levées)

Pour : 78

Contre : 26

Abs. : 9

La proposition est adoptée à majorité.

Chaque point du plan d'action (voir annexe) est présenté par l'exécutif.

Période de questions :

Intervention de Maxime Latourelle qui demande pourquoi le dossier RTL n'est pas là.
Il s'agit d'un dossier en suspens jusqu'à l'automne.

Intervention de Louis-Philippe qui demande si l'AGECEM prévoit informer les étudiants sur tous les partis politiques aux prochaines élections provinciales.
Oui.

Intervention de Sasha Larocque qui affirme qu'on n'a pas besoin d'un organisme d'improvisation.
L'organisme va être ouvert à tous avec plusieurs équipes donc tout le monde pourra s'impliquer.

Intervention de Marie-Claude Destrie qui demande comment les plaintes sont traitées.
Il y a déjà des procédures pour les plaintes, mais la procédure va mal car elle ne garantit pas la confidentialité.

Il est proposé par Alex Ganivet-Boileau
Appuyé par Mélanie Tremblay
« Que si le budget le permet, les Cowboys Fringuants soient invités au dernier 5 à 9 de la session. »

Il est proposé par quelqu'un
Appuyé par Jonathan Gagnon
« D'amender la proposition pour qu'on remplace « Cowboys Fringuants » par « un groupe d'envergure ». »

Intervention pour l'amendement de Mélanie Tremblay : « on évaluera à la fin de la session quel groupe on peut se permettre. »

Quelqu'un demande le vote.

(Vote par mains levées)

L'amendement est adopté à majorité par visualisation de la salle.

**Aucun vote n'est demandé sur la proposition principale.
La proposition principale est adoptée à l'unanimité.**

9. Affaires nouvelles

Il est proposé par Dominic Dionne

Appuyé par Sébastien Guyhaume

« Que l'AGECEM étudie la possibilité de créer une halte-garderie pour les mères étudiantes »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Julie Bergeron-Proulx

Appuyé par Guillaume Lemay

« Qu'un organisme d'improvisation soit créé »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Dominic Dionne

Appuyé par Alex Ganivet-Boileau

« Que l'AGECEM étudie la possibilité de se doter d'une terrasse pour les 5 à 9. »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Intervention de Dominic Dionne qui affirme préférer le terme « initiation » au terme « intégration » pour les activités d'accueil.

Point d'information : Dominic invite les étudiants intéressés à participer à la visite d'Unibroue organisée par l'organisme Électro.

Il est proposé par Guillaume Lemay

Appuyé par Alex Ganivet-Boileau

« Que l'AGECEM s'oppose à ce que l'absence aux cours soit un motif d'échec. »

Intervention contre de Mélanie Tremblay qui juge logique que trois absences non-justifiées soient pénalisées.

Intervention contre de Sasha Larocque qui affirme que si trop d'étudiants ont besoin des centres d'aide, ça ne pourra fonctionner. »

Intervention contre d'un membre de l'organisme ATIM qui trouve qu'il est bien d'inciter les étudiants à être présents aux cours.

Intervention pour de Mathieu Jolicoeur qui affirme qu'il y a des anicroches dans les règles, par exemple que certains départements ne tiennent pas compte des justifications aux absences.

Intervention pour de Guillaume Lemay qui explique qu'il existe déjà des évaluations pour tester le niveau de connaissances. L'important, c'est que les étudiants aient ces connaissances, peu importe s'ils manquent quelques cours.

Intervention pour de Bruno Pollus qui favorise le libre choix aux étudiants.

(Quelqu'un demande le vote.)

Pour : 70

Contre : 13

Abs. : 10

La proposition est adoptée à majorité.

Il est proposé par Vincent Laforêt

Appuyé par Alex Ganivet-Boileau

« que l'AGECEM s'oppose à l'obligation d'être admissible à l'aide financière pour pouvoir avoir un prêt »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé Alex Ganivet-Boileau

Appuyé par quelqu'un

« Que l'AGECEM se munisse d'une webcam pour son site Web. »

Guillaume Lemay demande le vote.

(Vote à mains levée)

La proposition par visualisation de la salle, est rejetée à majorité.

10. Levée de l'assemblée

Étant donné l'épuisement des points à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 14h02

Mathieu Jolicoeur
Président d'assemblée

Benjamin Ferland
Secrétaire d'assemblée